

## Titre

Jeudi 18 mars 2021

### **Modèles juridiques (association, GCSMS, CCAS, GIP, etc.) et modalités de gouvernance**

*La recherche du bon modèle face aux différentes configurations territoriales*

## Animateur.trice

- **Florian GUYOT**, Directeur général, Association Aurore

## Les intervenant.es

- **BENOIT Vanessa**, Directrice générale, Samusocial de Paris
- **GUILLARD Françoise**, Directrice, La Sauvegarde 56
- **VIGNE Christine**, Directrice de transition, Directiom
- **GAGNAIRE Fanny**, Coordinatrice générale du Groupement de Coopération sociale GCS SIAO 42
- **MATHIEU Sylvain**, Délégué interministériel Direction interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL)

## Eléments chiffrés<sup>1</sup>

### La gouvernance des SIAO

- 67% des SIAO sont portés par une association, 14 % par un GCSMS et 11% par une association d'associations. Deux SIAO relèvent à ce jour du statut GIP (75, 69) et 1 CCAS (31).
- La part des opérateurs des SIAO par ailleurs gestionnaires de structures d'hébergement est élevée : 74 sont aussi gestionnaires de structures d'hébergement d'insertion, 79 de structures d'hébergement d'urgence et 61 de logement adapté.

### Le pilotage des SIAO et la participation aux instances territoriales

- 60 % des opérateurs exercent les missions du SIAO depuis 2011.
- La majorité des SIAO ont signé avec l'Etat une CPO (46 SIAO) ou un CPOM (9 SIAO). 32 ont une convention annuelle.
- 88 % des SIAO ont des comités de pilotage restreints et/ou élargis, très souvent incluant les services de l'Etat (64%), plus rarement avec les collectivités (30%) et les associations du secteur AHI (30%) ainsi que les personnes accompagnées (11%).
- Les SIAO participent par ailleurs à un vaste panel d'instances territoriales, dont PDALHPD (84%), des Programmes locaux de l'habitat (34%), des commissions DALO (78%), CCAPEX (49% des SIAO).

## Synthèse

**Si les SIAO poursuivent des objectifs de politique publique et exercent des missions définies par la loi, en aucun cas, ils ne doivent être réduits au rang de simples prestataires exécutant les décisions préfectorales, mais, bien au contraire, doivent préserver leur autonomie tant dans la gestion de leurs activités, dans leurs relations avec l'État et dans la mise en œuvre de leur projet associatif.** C'est pour cette raison que la Fédération des acteurs de la solidarité et la plupart des acteurs du secteur défendent la diversité des modèles dans un ancrage local fort, facteur de partenariats et d'innovations. Une gouvernance descendante conçue sur la contractualisation et la recherche de

<sup>1</sup> Données issues de l'enquête nationale sur les SIAO, Agence Nouvelle des Solidarité Actives (ANSA), février 2020.

performance desservira les 10 dernières années passées par les SIAO à s'inscrire dans le champ du secteur AHI.

Si l'enjeu est réellement de permettre à tous les publics d'accéder à un logement en s'appuyant sur un SIAO efficace, légitime et au service des publics, **c'est une gouvernance territoriale et collégiale effective qui est indispensable**, impliquant une plus forte présence des collectivités, et notamment des métropoles souvent engagées dans la politique du Logement D'Abord, mais aussi des acteurs du logement, des bailleurs sociaux d'Action Logement et des acteurs du soin. De cette manière, le SIAO pourra acquérir une meilleure visibilité sur les places disponibles et détiendra une véritable capacité d'orienter les publics sur les contingents disponibles.

Mais pour faire accéder tous les publics à leurs droits, une prise en charge vers l'hébergement et le logement selon leurs souhaits, il sera nécessaire que l'inclusion de nouveaux partenaires dans la gouvernance des SIAO n'entrave pas la diversité des modèles et s'accompagne d'un nouveau renforcement des moyens de fonctionnement des SIAO afin qu'ils puissent assurer leurs missions premières.

### Bibliographie

- **Enquête nationale sur les SIAO**, Etude complète, Agence Nouvelle des Solidarité Actives (ANSA), février 2020  
[https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2020-03/Ansa\\_DGCS\\_Enqu%C3%AAt%20SIAO\\_2002\\_Synth%C3%A8se.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2020-03/Ansa_DGCS_Enqu%C3%AAt%20SIAO_2002_Synth%C3%A8se.pdf)
- **Enquête nationale sur les SIAO**, Synthèse, Agence Nouvelle des Solidarité Actives (ANSA), février 2020  
[https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2020-03/Ansa\\_DGCS\\_Enqu%C3%AAt%20SIAO\\_2002.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2020-03/Ansa_DGCS_Enqu%C3%AAt%20SIAO_2002.pdf)